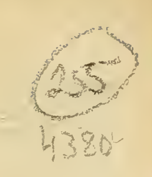


LA FVLMINANTE CONTRE LES *Calomniateurs.*

M. DC. XX.



CONTRE LES CALOMNIATEVRS.

C'Est chose bien estrange, qu'il faille qu'auiourd'huy la plume refute, ce que la potence seule deuroit exemplairement chastier. Ce n'est plus l'Afrique qui engendre des Monstres, c'est la France qui les conçoit, qui les enfante & allaicte. Or s'il s'est iamais rien produit de monstrueux, i'estime qu'il n'y a calomnies, ny impostures qui se puissent esgaller à celles que nous voyons esparses dās vn certain libelle, que quelque Fanatique a ces iours passez fait distribuer sous la cappe, ne plus ne moins que le Serpent se glisse sous le fueillage. I'auois bien l'eu qu'autresfois les Oyes auoient par leur cry sauué le Capitole de Rome, & empesché qu'il ne fust surpris par les Gaulois : Mais d'auoir iamais creu qu'vn Oyson de la France se deust mesler de dire son aduis des affaires d'Estat, ny d'en censurer le gouuernement, c'est chose qui ne m'estoit encores tombée en la pensée. Oyons dōc le ramage de cet oyseau de prairie, & voyons comme il est par tout semblable à soy-mesme, c'est à dire, tou-

ſiours plein de fiel, d'aigreur & d'animoſité, n'y ayant rien de ſi ſacré qu'il ne viole, ny rien de ſi pur qu'il ne ſoüille & poluë par toute ſorte de menſonge & de fauſſeté. Ainſi fut iadis contaminée la table des Dieux par les Harpies, qui infecterent tout de leur attouchement. Et parce que c'eſt volontiers la couſtume des broüillons de choquer d'abord tout ce qui enuironne le Prince, auant que de ſe ietter ſur le blaſme de ſes actions: cet inſigne calomniateur ſe ruë dés l'entrée ſur les Grands du Royaume, comme s'ils ſommeilloient, & que le ſeul intereſt de leur fortune particuliere leur fiſt fermer les yeux à tout ce qui regarde le bien public. Mais impoſteur que tu es, ce qui te creue le cœur, c'eſt de voir auiourd'huy ces membres honorables du corps de la Monarchie, ſi eſtroictement vnis & ralliez ſous leur chef, qu'ils ne reſpirent que toute obeïſſance & fidelité à ſon ſeruice. C'eſt ce que malicieuſement tu leur voudrois imputer à laſcheté: comme ſi le murmure, la mutinerie & le ſouleuement eſtoient les parties excellentes que tu deſirerois en eux, afin de t'eſioüir du deſordre & de la confuſion. Tu n'es pas moins iniurieux en ce que tu voudrois fauſſement perſuader à tes admirateurs, que le Perſonnage qui gouuerne maintenant la conſcience du Roy, apporte de la conni-

uence au mal, comme si l'integrité de sa vie ne te démentoit pas assez, de tout ce que tu sçaurois declamer contre vne vertu si cogneuë & si reuerée d'vn chacun, qu'il atteste le Ciel pour tesmoing de la syncerité qu'il contribuë à l'acquit de la charge où il a l'honneur d'estre employé ; & où il agit auec tant plus de facilité, que le suiet sur lequel il opere, a toutes les bonnes inclinations qu'on sçauroit desirer en vn Prince, pour embrasser le bien, & pour fuyr le mal. Et si l'on dit qu'Appelles pour se vanger d'vn esprit maling, tel qu'est le tien, fit le Tableau de la Calõnie, où il representa l'Enuie auec vn visage décharné, haue & hydeux qui la tenoit par la main, pour monstrer que l'vne ne va iamais sans l'autre, il m'est facile de te conuaincre ; que seichant d'enuie de la prosperité d'autruy, il n'y a sorte de médisance où tu ne t'abandonnes, pour detracter de personnes qui ne t'ont iamais offencé, & que tu ne peux haïr d'autre haine que de celle de ce Rustaut, qui donna sa voix à la proscription d'Aristide, de cela seul qu'il estoit surnommé le Iuste. De sorte qu'à t'oüir parler, il semble que ces Messieurs, à qui le Roy par sa bonté fait auiourd'huy du bien & de l'honneur, soient autant d'Anglois & d'Espagnols que tu t'imagines estre establis en France, pour la

fourrager comme vn pays de nouuelle conqueste. En quoy tu monstres vne petulence extreme, comme s'il estoit vray semblable que des ames de cette trempe eussent iamais intention de déseruir leur bien-faicteur. Sçaches donc & toy & tes supposts, que si Messieurs de Luynes ont des charges & des gouuernements dans le Royaume, que sa Maiesté les repute en si bonne main, qu'il n'y a sorte d'asseurance qu'elle ne prenne de leur fidelité & affection à son seruice, quoy que tu puisses cajoler au contraire, pour les rendre odieux & suspects, comme tu voudrois faire aussi Monsieur le Duc de Montbason, la foy & loyauté duquel est si esprouuée, que pour quelques places dont il a la garde, il seroit à desirer qu'on luy en donnast sans nombre, tant ce valeureux Seigneur a tousiours tesmoigné de zele & d'amour enuers sa Patrie.

Leur establissement est donc pour maintenir la Royauté, & non pour la supplanter en la personne de leur Maistre, comme iadis les Maires du Palais renuerserent l'authorité d'aucuns de nos premiers Roys. Ces Messieurs ne veulent aussi subsister que par le Roy & soubs le Roy. Ils né desirent ny force ny grandeur dans son Estat, que tout autant qu'elle pourra estre vtile pour luy affermir

touſiours plus le ſceptre à la main, & pour le faire regner puiſſant & abſolu. Partant, la tacite conſequence que tu voudrois tirer au deſaduantage de l'eſtat preſent des affaires, te rend autant ridicule qu'on deſcouure de paſſion & de malignité en tout ton langage. Car que pourrois-tu deſirer de plus accomply que le Prince qui regit auiourd'huy cette Monarchie? Ne le voyons-nous pas agir dans ſes Conſeils auec tant de ſoing & d'aſſiduité, qu'il n'y apporte autre intermiſſion que le relaſche qu'il ſe donne quelquesfois dans ſes exercices, qui encores ſont tels qu'ils luy fortifient & endurciſſent le corps à tous les trauaux qu'vn Hercule euſt peu ſouſtenir en ſon aage, pour ſe rendre touſiours plus belliqueux? Bref, la France peut dire qu'elle a vrayement vn homme qui l'a commande, & lequel n'ayant rien qui ſente l'effeminé, ne ſe plaiſt que dans des actions Royales, & dignes d'vn Prince magnanime. S'il y a des choſes au regime de l'Eſtat qu'il n'exerce ſoy-meſme, & qu'il ne ſeroit pas auſſi neceſſaire qu'il exerçaſt, il y ſçait employer le miniſtere de Perſonnes eminentes en capacité, qui comme autant de Pilotes experts, l'aſſiſtent fidellement à la conduite de ce grand vaiſſeau dont il tient touſiours le gouuernail, ſans l'abandonner à la mercy

d'autruy, comme tu t'imagines faussement, auec des paroles scandaleuses, & dignes d'vn fer chaud.

D'ailleurs, on voit que semblable au Basilic qui tuë de son regard, tu voudrois espandre ton venin sur la reputation de ces trois Freres, comme si leur valeur ne respondoit pas aux charges honorables que le Roy leur donne. N'es tu pas bien forcené que de prẽdre vn si faux pretexte pour les calomnier? N'ont-ils pas veu de la guerre, ce que leur âge leur a permis d'en voir sous ce grand Mars Henry IIII, auprés duquel ils ont eu l'honneur d'estre esleuez & lequel ils ont suiuy en ses armées? Pourrois-tu dire, sans mentir, qu'aucun ait iamais eu aduantage sur eux dans la Cour, & que quand il a esté question de maintenir leur honneur, qu'ils n'ayent tousiours fait ce que des Caualiers sçauroient faire, pour ne dõner prise sur eux? Sçais-tu pas que les forts engendrent des forts, les Aigles des Aigles, & non des Colombes craintiues; & qu'eux estans yssus d'vn Pere genereux & martial, ils ne soient aussi genereux & martiaux? Attens, langue de feu, attens de leur reprocher quelque manquement, iusqu'à ce que tu les voyes employez, & qu'ils facent valoir l'espee à la main, les charges dont le Roy les a honnorez. Pour tout ce

que

que tu vas amoncelant des graces & des biẽs-faicts qu'ils reçoiuent d'vn si bon Maistre, c'est la rage, le mal-talent & la ialousie qui te faict ainsi compter par tes doigts l'opulence de l'vn, le riche mariage de l'autre, comme si tu estois si brutal, que tu deusses ignorer que c'est la grandeur des Roys de se former des creatures, & de les esleuer si haut qu'il leur plaist, imitans en cela le Dieu du Ciel, duquel ils sont autant de viues images en terre. Voudrois-tu, miserable, retrancher à vn grand Roy, ce que tu ferois conscience de ne conceder pas au moindre Gentil-homme du Royaume, que tu laisses en pleine liberté de fauoriser plus ou moins tels de ses seruiteurs que bon luy semble? Creue donc de despit si tu veux, que l'vn soit Mareschal de France, qu'il soit Lieutenant de Roy en vne Prouince, qu'il ait le gouuernement de quelques places: que l'autre commande vne compagnie de Caualerie prés de sa Majesté, qu'il ait la distribution des deniers affectez à ses menuës despenses, & mesme qu'il soit à la veille de quelque chose de meilleur, comme tu luy vas presageant.

Quant à ce qui regarde Monsieur le Duc de Luynes leur aisné de qui tu dis que ses Cadets estans si bien partagez, il ne doit pas moins esperer pour luy, que l'office de Con-

nestable:ie te respondray à cela, que ie n'entre point en consideration, ny si de son costé il le desire, ny si d'autre part le Roy auroit intention de l'en honorer : Mais ie veux bien que tu sçaches que si sa Maiesté voyoit ses affaires en tel estat, qu'il luy fallust faire reuiure ceste charge, comme au besoing de la Republique, les Romains eslisoient vn Dictateur qui veilloit sur tout, ie n'estimerois pas en ce cas là que le choix que le Roy feroit d'vn si fidelle seruiteur, fust aucunement desaduantageux au bien de son Estat. Car outre ce qu'vne telle eslection feroit cesser toute sorte de ialousie entre les Grands, qui presumeroient que ceste dignité leur fust deuë, & par leur naissance, & par leur merite, cet establissement en vne personne de qualité inferieure à celle de Prince, ne donneroit nul ombrage à sa Majesté, ainsi que l'histoire nous en fournit assez d'exemples. Car parlant d'vn Charles de la maison d'Albret, iadis pourueu de l'Office de Connestable. *Le Roy*(dit l'histoire)*de sa main luy bailla son espée, les Ducs d'Orleans & de Berry à la dextre, & ceux de Bourgongne & de Bourbon à la senestre, là luy ceignirent, & le Chancelier luy fit faire le serment audit Roy*. La mesme histoire remarque, que sur les excuses que Bertran du Guesclin faisoit d'accepter cette charge, disant que comme

Le sieur du Tillet. fol, 271.

priué Gentil-homme, il ſe chargeroit d'vne grande enuie, quand il faudroit qu'il commandaſt aux Princes du ſang, le Roy luy diſt, *Qu'il n'auoit frere, nepueu, ny couſin, ny autre ſuiet, qui ne luy obeiſt, & que celuy qui ne le feroit s'apperceuroit de ſon courroux.* Qui penſes-tu auſſi qui ouuriſt la bouche pour ſe plaindre de cette promotion, ſi elle auoit à arriuer, & que telle fuſt vne fois la volonté du Roy ? Si l'on dict d'vn Pompée qu'il n'eut autre eſcole que la ſienne, pour apprendre des armes & de la diſcipline militaire ce qu'il en ſçauoit, crois-tu que celuy que tu vas deſignant à cette charge, plus de peur que tu as qu'il n'y paruienne, que d'affectiõ que tu luy portes, ne peuſt s'en acquitter tres-dignement ? Quelles parties ſon requiſes à la bien exercer, qu'il ne les y contribuaſt? La vigueur de l'aage, le courage, la prudence, la vigilance, la fidelité, auec vn zele feruent enuers la Religion & l'Eſtat, ne feroient-ce pas autant de pieces excellentes qu'il apporteroit à la fonction de cet Office? Serois-tu ſi jaloux de la bonne fortune d'vn François, que tu luy portaſſes enuie, de ce qu'vn de nos Roys a autres-fois donné à vn Gentil-homme Eſcoſſois? Ignores-tu que de la Cour ne ſoient touſiours ſortis des hommes qui ſe ſont faicts grands Capitaines, & qui munis des forces & de l'authorité du

Ibid.

Sous Charles VII.

Souuerain, ont fait des actes heroïques pour ſon ſeruice, voire iuſqu'à releuer quelques-fois ſa Couronne, qu'vne rebellion auroit cõme abbatuë? Ne demanderois-tu à vn chef d'armée que la fougue temeraire d'vn ſimple Carabin? N'eſt-ce pas l'ordre (diſoit vn ancien) qui combat? Que pourrois-tu deſirer à celuy qui pour le ſalut de l'Eſtat, recueilliroit tout ce qu'il y a de vaillans hommes dans le Royaume, pour ſe ſeruir puiſſamment, & de leur bras, & de leur conſeil? Croaſſes donc tant que tu voudras contre l'honneur d'autruy. Les fléches qu'on décoche vers le Ciel ſemblent bien y aller : mais elles ne le touchẽt point: De meſme, tes inuectiues ne nuiſent nullement à ceux contre leſquels tu les vomis, leur vertu eſtant ſi haut éleuée, que telles calomnies ne peuuent non plus contre elle pour la bleſſer, que les nuages peuuent contre le Soleil pour l'obſcurcir. Tous ces fatras là en fin ne ſe doiuent reprimer que par le meſpris.

D'autre part, tu t'imagines en l'opinion de ta ſuffiſance, que ſur l'exemple de Conſtantin, tu ſerois vn iuſte diſtributeur des graces du Prince. Helas mon amy, tu te trouuerois bien empeſché à contenter le monde, & ſur tout des gens de ta liurée, chacun preſumant tant de ſoy en France, que les moins meritãs,

croient estre dignes du bien & de l'honneur qu'ils voyent aux autres, pour vertueux & qualifiez qu'ils soient. Ie desirerois seulemēt de toy, & de tes semblables, que quand la phantaisie te prēd de tenir registre de ce que le Roy par sa grande liberalité, donne à quelques vns, que tu n'oubliasses pas aussi ce qu'il depart aux autres, comme s'il n'y auoit que ces Messieurs, à qui tu en veux, qui receussent des biensfaits, & qu'il n'y eust rien de reste pour tous les Grands du Royaume, que tu ne peux pas dissimuler, sans vne extresme malice, qu'ils n'ayent leur bonne part des gratifications de sa Majesté, outre les gouuernements & charges honorables qu'ils ont dans l'Estat. La fortune de ces trois Freres vsurpe-t'elle donc, comme tu songes, la recompense de la vertu des autres, & toutes ces plumes que tant de gents tirent de l'Aigle, est-ce afin d'en empenner des traicts, pour tirer contre l'Aigle mesme?

O que si tu auois vne estincelle de bon sens, ou que tes hypocondres fussent mieux temperées, tu serois iuge plus equitable de l'estat present des affaires! Tu verrois comme il y a cinquante ans que la France n'a esté plus florissante qu'elle est auiourd'huy, soit qu'on la considere au dehors, par les puissantes alliances dont elle est fortifiée, soit qu'on

la regarde au dedans, & en la Perſonne du Prince qui la regit, & en la fidelité des ſeruiteurs qui l'aſſiſtent auec tant de ſoing, que ſi Alexandre diſoit qu'il pouuoit dormir ſeurement, quand Antipater veilloit: nous viuons auſſi tous en repos, ſous la veille de telles gardes. Si, dy-je, la paſſion ne t'aueugloit, tu verrois commes toutes choſes conſpirent à l'heureuſe tranquillité de cette Monarchie. Tu verrois tous les Princes & les Grands du Royaume y viure en telle vnion & concorde ſous l'obeiſſance du Roy, qu'il ſemble que l'eſprit de Dieu preſide au milieu d'eux, & qu'il regiſſe leurs cœurs pour les contenir en ce deuoir, nul ne pouuant auſſi s'en eſcarter qu'il ny fuſt ſoudain rangé. Tu verrois comme depuis vn an ce ieune Neptune a calmé tous les orages qui ſembloient nous menacer d'vn nouueau naufrage. Tu verrois comme ayant gracieuſement recueilly ſes ſeruiteurs, il les conſerue en ſa bien-veillance, ſans reſſentiment d'aucun deſplaiſir. Tu verrois cõme la Reyne Mere de ſa Majeſté eſt vniquement aymée & reuerée de ſon cher Fils, n'y ayant ſorte de fauorable traitement qu'elle ne reçoiue de luy, ny ſorte de ſeruice, d'honneur, & de reſpect, quelle ne ſe puiſſe promettre de ceux qui ont le plus d'accez auprés de ce Prince debonnaire. Tu verrois

comme pour tant mieux affermir toutes choses, & au prés & au loing sa Majesté veut obseruer religieusement ses Edicts en faueur de ses sujects, & les obliger de nouueaux biensfaicts, s'employant d'autre part à coniurer la tempeste qui s'est esleuée parmy ses voisins, afin que vray Arbitre de la Chrestienté, il rende son nom venerable dans les Nations les plus esloignées.

Ie te diray finalement, que tout le desaduantage que ie recognois auoir en la deffence d'vne si iuste querelle, est celuy qu'vn ancien Orateur disoit auoir contre son aduersaire, lequel, quoy qu'il n'allegast que des choses fausses & calomnieuses, auoit neantmoins l'oreille des auditeurs plus fauorable que luy, tant il y a d'esprits malings, qui par vne inclination au vice, se delectent plus d'oüir mesdire d'autruy, que d'en oüir les loüanges: Si est ce qu'il me suffit que la verité soit tousiours cogneuë, & embrassée des gens de bien, & que ceux qui viuent innocemment, ayent cette satisfaction interieure, que leur conscience ne leur reproche aucune chose deuant Dieu ny les hommes. Espands donc ta bile, & descharge ta colere sur le papier tant qu'il te plaira, t'asseurant que ces Messieurs que tu outrages ainsi de gayeté de cœur, ne prendroient autre vengeance de

toy, quand bien ils te cognoiſtroient, que celle que les Magiſtrats de Lacedemone prirent autres fois de certains garnemens de l'Iſle de Chio, qui ayans faict mille inſolences, & mille saletez dans vn lieu ſacré & de reſpect, dirent ſeulement qu'il leur ſuffiſoit qu'ils fuſſent recogneus pour tels qu'ils eſtoient, & d'édaignerent d'en faire le moindre chaſtiment, comme ſi la turpitude de leur vie les en euſt rendus indignes. Non que ie ne te conſeillaſſe, ſi tu eſtois capable d'vn bon conſeil, de ne t'amuſer plus à te forger ainſi des monſtres à plaiſir pour les combatre, ains de tenir pour principe vniuerſel, qu'il faut que tout homme ſage, demeure conſtamment dans l'ordre de la domination legitime, ſans ſe fouruoyer iamais de ce chemin Royal, eſtant bien plus facile de deſirer ou de ſe peindre en l'eſprit vne République parfaicte & accomplie de tous poincts, qu'il n'eſt pas de la rencontrer telle.

FIN.